Nargis.fr
Published on *Mairie de Nargis* (http://www.mairie-nargis.com)

Extrait d'acte de décès

État civil

Mis à jour le 01 juin 2015 par « direction de l'information légale et administrative »

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès) ou du livret de famille. Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000.

Acte de naissance, de mariage et de décès

- **Acte de naissance**
- **Acte de mariage**
- **Acte de décès**
- **Rectification d'une erreur sur un acte d'état civil**

Livret de famille

- **Délivrance du livret lors du mariage**
- **Délivrance du livret à la naissance du premier enfant**
- **Mise à jour du livret**
- **Délivrance d'un second livret lors d'une séparation**
-

Perte, vol ou destruction du livret

Pour en savoir plus

- Archives publiques - Information pratique - Commission d'accès aux documents administratifs (Cada)

Voir aussi...

Où s'adresser ?

Mairie

- Pour se renseigner ou effectuer des démarches

Mairie de Nargis
49.3574867
0.5163692
+33 2 38 26 03 04
+33 2 38 26 03 05
http://www.mairie-nargis.com/

Adresse :

Mairie de Nargis
1, rue de la Mairie
45210 NARGIS

Horaires d'ouverture (Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez vous) :

Téléphone de la Mairie 02 38 26 03 04
Fax : 02 38 26 03 05

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi :9h00-12h30 et 13h30-17h00
Mercredi : 13h30-17h00
Vendredi : 9h00-12h30
Samedi : 9h00-11h30

Mairie
de Nargis

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-deces?publication=N359